

---

## [Les conseils et assemblées de quartier](#)

Créés en 1998 par Maurice Lefèvre, à l'époque 1er Adjoint au Maire, les Conseils Consultatifs de Quartier (CCQ) sont un lieu d'information, d'échanges, de propositions et de concertation sur toutes les questions liées à la vie locale et municipale.

L'objectif est de faire bénéficier la Ville de l'expertise des habitants : qui mieux qu'un habitant peut connaître les besoins de son quartier ?

### **Comment fonctionne-t-il ?**

Le Maire saisit les CCQ sur des projets de quartier ou de Ville. Le CCQ formule également les propositions qu'il estime nécessaires pour le bien de tous. Tous les sujets améliorant la vie quotidienne peuvent être abordés.

### **Périodicité**

Les conseils consultatifs sont convoqués 2 à 3 fois par an, avec des rencontres supplémentaires selon les besoins. Les réunions du CCQ sont réservées aux membres élus et ne sont pas publiques. En revanche, leur travail est rendu public notamment lors des Assemblées Consultatives de Quartier et par des outils de communication.

### **Qui siège ?**

- **Habitants** : 5 par conseil et 2 suppléants, tirés au sort.
- **Associatifs** : 5 par conseil et 1 suppléant, tirés au sort.
- **Administration** : les services administratifs et techniques de la Ville participent aux débats afin de guider les conseillers de quartier sur la faisabilité de leurs projets.
- **Les élus** : le Maire est Président de droit de chaque conseil. 1 élu référent de quartier participe aux échanges des CCQ.

---

Dans les 7 quartiers de la commune, les Gargeois sont invités tous les deux ans à venir à la rencontre du Maire qui présente les projets de la Ville et répond à toutes les questions, entouré de son équipe municipale et de l'administration.

La démocratie locale en direct, ouverte à tous les habitants. Pas de tabou, on se dit tout.

## **Comptes rendus des Assemblées à télécharger**

[Compte-rendu de l'ACQ Carnot 14 décembre 2015](#)244.57 Ko

[Compte-rendu de l'ACQ Dame Blanche 3 décembre 2015](#)263.54 Ko

[Compte-rendu de l'ACQ Centre-Ville Basses Bauves Barbusse 24 novembre 2015](#)245.97 Ko

[Compte-rendu de l'ACQ Muette 10 novembre 2015](#)240.85 Ko

[Compte-rendu de l'ACQ du Vieux Pays 21 octobre 2015](#)328.86 Ko

[Compte-rendu de l'ACQ des Doucettes 6 octobre 2015](#)248.33 Ko

---

---

[Compte-rendu de l'ACQ de la Lutèce 22 septembre 2015](#) 279.38 Ko



Depuis son installation en juin 2014 dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville, la boîte à idées reçoit régulièrement des propositions pour une amélioration du cadre de vie.

---

Toutes font l'objet d'une analyse et d'une réponse de la part du Maire et des services interpellés.

Deux boîtes à idées sont à votre disposition à l'Hôtel de Ville et au Pôle des Services à la Population.

Parce que vos idées sont notre action !

## **Des idées pour améliorer le cadre de vie de Garges ?**

Vous pouvez vous rendre sur l'Espace citoyen pour nous faire part de vos idées :

<https://demarches.villedegarges.fr>

## **CCQ, MODE D'EMPLOI**

### **Etre membre CCQ, c'est :**

- S'engager pour son quartier, être consulté(e) pour les projets à venir en Ville, débattre et échanger sur la vie de Garges.
- La constitution de 2 collèges : l'un, Habitants ; l'autre, Associations
- 5 membres titulaires par collège + 2 suppléants
- Etre élu(e) pour 2 ans
- Etre majeur(e) et domicilié(e) à Garges
- Se réunir une fois par trimestre

## **Contact**

Relations publiques

Hôtel de Ville

Tel : 01 34 53 31 91

---

## **Lire aussi**

[Consultez les procès verbaux des Conseils Consultatifs de Quartier](#)